

CHATIPI, UN PROGRAMME POUR LES CHATS LIBRES ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le premier Chatipi de l'Aveyron a été inauguré le 24 avril 2025 rue du Voultre. C'est un programme dédié aux chats libres et au bien-être animal, fruit d'un travail partenarial avec l'association One Voice et avec la Société protectrice des animaux (SPA). Ce disposition avait d'abord été présenté aux riverains.

Publié le 24 avril 2025

Parce que leur nombre de chats errants ne cesse de croître, parce qu'ils sont en proie à la faim, la soif, aux maladies, aux intempéries et à la violence malgré les actions de stérilisation engagées, l'association One Voice a créé le programme Chatipi. Ce programme et le chalet dédié ouvre à Millau : un espace pour les chats afin de les secourir tout en sensibilisant les citoyens à cette problématique. La capacité de prise en charge est de 20 chats pensionnaires.

L'objectif est de renforcer l'action de la Ville de Millau dans la maîtrise de la population féline errante mais aussi de protéger ces animaux. Une fois stérilisés et identifiés, les chats errants deviennent des chats libres, ce qui leur confère un véritable statut juridique. Ils peuvent alors bénéficier d'un espace dédié, avoir accès à de la nourriture et à un suivi sanitaire. Pour rappel, le ou la maire d'une commune a la responsabilité légale de la gestion des chats libres sur le territoire communal.

Des enjeux multiples, pour les chats et pour la ville

Cette gestion des colonies de chats de façon « durable » et une réponse concrète à l'errance, qui peut engendrer un ensemble de nuisances : problème sanitaire, des nuisances aux riverains, menace pour la biodiversité, mais aussi un problème éthique, du fait de leur condition :

- L'amélioration de l'état sanitaire des chats errants : la stérilisation des chats permet de prévenir la propagation de maladies.
- L'hygiène et la tranquillité publique : la stérilisation aide à contrôler les maladies zoonotiques transmissibles à l'homme et réduit les nuisances telles que les bagarres, miaulements et urines.
- La réduction des nuisances : en limitant la population féline, elle diminue les désagréments comme les intrusions dans les jardins et la dégradation des sacs poubelles.
- La lutte contre la souffrance animale : avec la prise en charge des chats errants, souvent exposés à la maltraitance et à des conditions de vie dangereuses.



Un partenariat renforcé avec la SPA pour la stérilisation : La SPA est partenaire depuis plusieurs années de la mairie de Millau pour la mise en œuvre de campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants, sans propriétaire ni détenteur, sur son territoire. Ainsi, la commune de Millau et la SPA trappent, identifient au nom de la commune et stérilisent les chats errants afin de mieux contrôler la population féline et de lutter contre la misère et la souffrance animale. Elle vise à limiter les naissances, la prolifération de certaines colonies et donc les nuisances, mais ne vise pas l'éradication. En 2024, l'aide financière de la Ville a été augmentée, permettant de stériliser 80 chats supplémentaires tous les ans.

https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/chatipi-un-programme-pour-les-chats-libres-et-le-bien-etre-animal-3822?



> *Ce Chatipi n'est pas un simple abri. C'est un symbole fort : celui d'une ville qui respecte l'animal. Ce lieu n'a pas été choisi par hasard. En effet, les riverains nous ont très souvent indiqué la présence de trop nombreux chats errants, malades, blessés, voires des chatons retrouvés morts. Bien entendu, je souligne que nous n'avons pas attendu la réalisation de ce cet espace dédié pour traiter le sujet. Nadine Tuffery, adjointe à la maire en charge du bien-être animal.*

Le bien-être animal au cœur des actions

Inscrit dans l'ADN des deux associations partenaires, le bien-être animal est aussi cher à la Ville de Millau qui a engagé une politique pro-active sur le sujet. On estime à 6 600 le nombre de chats et de chiens identifiés sur la commune. Plusieurs projets sont menés de front :

https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/chatipi-un-programme-pour-les-chats-libres-et-le-bien-etre-animal-3822?

- Une fourrière animale est en place avec la SPA, régie par le Trésor public. Depuis 2023**un service est dédié au suivi de la condition animale** et un agent de la police municipale gère les **dossiers de maltraitance animale.** Des arrêtés pour la détention de chiens de catégorie particulière sont signés. Des procédures judiciaires sont lancées pour l'enlèvement des chiens en situation de maltraitance à leurs propriétaires.
- Sur la question des déjections canines, la Ville de Millau met à disposition 150 distributeurs de sacs qui distribuent chaque année 480 000 sacs.
- Millau est l'une des premières destinations « dog-Friendly » grâce à la démarche et au label Qualidog obtenu par l'office de Tourisme Millau Grands Causses.

Par ailleurs, en réponse à la demande de propriétaires de chiens, l'aménagement d'un cani-parc est en projet sur le site de la Maladrerie, son ouverture devrait être effective en juin 2025.

Enfin, le guide pratique à l'usage des propriétaires d'animaux, en cours d'élaboration, compte inviter chacun à porter un regard bienveillant sur la cause animale et à protéger notre biodiversité.

En chiffres

11 millions de chats dans la rue estimés en France

65 Chatipis en France, implantés dans un espace public ou dans l'enceinte d'une structure d'accueil ou de santé (EHPAD, hôpital, Maison d'Accueil Spécialisée…)

Entre **50 et 80** chats stérilisés à Millau chaque année par la SPA grâce au partenariat avec la Ville de Millau, un chiffre en baisse régulière grâce au travail de régulation des chats errants mené.

44 animaux récupérés et sauvés (chiens et chats) par la fourrière animale depuis 2023, remis à la SPA

75 rapports d'informations judiciaires pour maltraitance animale depuis 2023 faits par le service municipal dédié au suivi de la condition animale.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30